

Recherche et développement à l'IUFM

Version du 30 août 2000

Yves Chevillard
IUFM d'Aix-Marseille

Le texte ci-après n'a aucun caractère officiel. Il exprime des vues personnelles, que je me réserve d'enrichir, de modifier, d'explicitier en tirant profit des échanges que leur expression pourra susciter. YC.

I. Un lien fort entre recherche, développement et formation

1. Qu'elle se réalise ou non en partenariat avec des entités institutionnelles autres, la recherche à l'IUFM doit s'articuler explicitement – par la production des outils théoriques, technologiques, techniques nécessaires ou utiles – à l'objectif de **développement des formations** que les IUFM ont mission de délivrer.

2. La référence à cette articulation appelle trois précisions.

Tout d'abord, la recherche doit s'enraciner dans une **question** soulevée par la volonté de **développer une ou des formations** – développement qui doit en particulier viser à donner aux professeurs et CPE à former la capacité de participer eux-mêmes, de manière adéquate, au développement des **formations scolaires** (en école, collège, lycée) dans lesquelles ils auront à intervenir.

Ensuite, bien qu'il doive apparaître clairement, le lien entre **questions de recherche** et **questions de développement** n'est pas pour cela un lien **immédiat** : il existe en général une **chaîne de questions** qui conduit, de manière raisonnée, d'une question de développement à une question de recherche.

Enfin, le lien entre développement et recherche ne doit pas être conçu à l'échelle d'un individu donné, ni même dans le cadre **d'un seul IUFM**, mais situé dans **l'ensemble des institutions de formation et de recherche en matière d'instruction publique**. C'est ainsi que la réponse à une question de développement posée initialement en tel IUFM devrait procéder de manière optimale des apports de **l'ensemble** de la recherche faite en la matière, que ce soit dans cet IUFM ou dans une autre institution, qu'il s'agisse de recherche « de proximité » ou de recherche « au loin ».

3. L'articulation privilégiée de la recherche avec le développement des formations est **un choix déterminé, positif, essentiel**, qui s'oppose clairement à la recherche articulée d'abord sur elle-même, **et « valorisée » ensuite** par le **lobbying** aux plus hauts niveaux de la décision politique, selon un modèle descendant dans lequel les professeurs tendent à ne recevoir que le statut d'**exécutants** de décisions prises en haut lieu.

4. Toutefois les limites de ce choix (les formations « cibles » sont celles des seuls professeurs et CPE) sont aujourd’hui imposées artificiellement par le découpage institutionnel existant. Pour une plus juste vue des choses, il convient de situer – intellectuellement – ce choix forcé dans une perspective **plus large**, qui donne son horizon naturel à la recherche en matière d’instruction publique : faire des résultats de cette recherche une force matérielle capable, de concert avec d’autres forces sociales, de **transformer le système scolaire par la formation des acteurs et responsables de tous niveaux** – même si cette formation est encore, pour plusieurs catégories de personnels (IEN, IPR, etc.), conçue, organisée et délivrée par l’employeur, et non **par une institution universitaire spécifique**.

5. Dans les points précédents, la formation des acteurs d’une institution est regardée comme un levier essentiel du développement de cette institution : ainsi les IUFM contribuent-ils au développement de l’instruction publique et du système scolaire par la formation des professeurs et CPE. Appliqué à l’IUFM lui-même, ce postulat implique que la **formation des collectifs de formateurs et de responsables** des IUFM constituent un **facteur fondamental du développement des IUFM**.

6. La **direction de la recherche et du développement** (DR&D) de l’IUFM doit en conséquence intégrer, à côté de la **recherche** proprement dite, et de l’**aide au développement**, un **troisième secteur** qui, tout en relevant à strictement parler de l’aide au développement, gagne à être mis clairement en évidence : le secteur de la **formation des collectifs de formateurs et de responsables**.

7. La DR&D doit ainsi comporter trois secteurs coordonnés :

- la recherche
- l’aide au développement
- la formation (des collectifs de formateurs et de responsables)

Les contenus et les modes d’articulation de ce triptyque sont présentés ci-après.

II. L’aide au développement

1. Le secteur de l’aide au développement a pour objet **l’ensemble des formations** délivrées à l’IUFM. Dans l’état actuel des choses, l’aide peut être apportée aux équipes de classe, de filière, de DFR, ou dans un cadre inter-DFR ¹.

2. **L’ambition de développement** doit être reconnue comme une « ardente obligation » au sein de chaque filière ou DFR. Sa mise en œuvre se déploie en **trois niveaux solidaires** d’activité de développement.

Le niveau 1 est celui de la **préparation** – au sens classique du terme – des activités de formation (enseignements, stages, etc.). Une telle préparation intègre normalement, de manière quasi routinière, et institutionnellement silencieuse, l’élaboration de réponses – partielles et provisoires, comme toujours – à certaines questions de développement. **Sans cette « innovation ordinaire », toute ambition de développement serait illusoire.**

¹ Ce cadre convient notamment à l’abord de certains des problèmes de développement des formations de PE, sans pour autant, bien entendu, que soit écarté, en ce cas, le cadre propre de tel ou tel DFR, ou de telle ou telle discipline. Par ailleurs, on fait ici, et dans toute la suite, un usage des mots « classe » et « filière » **étendu à la formation continue**, en ajoutant aux classes de 1^{re} année (PE1, PCL1, etc.) et de 2^e année (PE2, PCL2, etc.), les « classes » de PE3, PCL3, etc., celles de Pen, PCLn, etc.

Le niveau 2 est celui de la *petite ingénierie de la formation* (PIF), dans laquelle entrent *a priori* les questions de développement dont le niveau 1 ne permet pas un traitement durablement satisfaisant². Pour être reconnues et bénéficier d'une aide de la DR&D, les activités relevant de ce niveau doivent faire l'objet d'un investissement **nettement délimité**, impliquant **peu de personnes** pour une période de **quelques** mois au plus, avec un objectif de développement précisément indiqué.

Le niveau 3 est celui des *groupes de développement* (GD). La constitution d'un GD ne doit être envisagée que lorsque les niveaux 1 et 2 de développement se révèlent **clairement insuffisants** pour traiter une question de développement déterminée. La création d'un GD permet alors de mobiliser autour de cette question des moyens sensiblement augmentés, pour une période d'un an reconductible.

3. Les filières (et, si nécessaire, les classes ou les DFR) doivent se doter d'un **séminaire de développement** se réunissant une à trois fois par an, dans le cadre duquel l'équipe de filière, de classe ou de DFR se donnera pour objectif

- l'analyse des besoins de développement des formations dont elle a la charge
- le choix des priorités de développement de la filière
- la formulation des demandes de moyens à la DR&D

Cette procédure devra permettre la mise en forme d'un **projet de développement** triennal, révisé et mis à jour annuellement, qui sera présenté chaque année aux instances compétentes de la DR&D en vue de l'attribution de moyens de développement.

4. En relation avec la direction des enseignements, la DR&D se dotera d'un **observatoire des formations** rattaché au secteur de l'aide au développement, dont les travaux (en matière d'analyse des besoins de développement notamment) permettront en particulier d'éclairer et de guider

- le travail des séminaires de développement (classe, filière, DFR), et notamment la mise en forme des projets de développement ;
- la prise de décision des responsables de l'aide au développement.

5. Le schéma précédent (séminaire de développement, niveaux 1, 2, 3 d'activité de développement) s'étend à d'autres entités que les classes, filières et DFR. Il s'applique notamment aux équipes de responsables des différentes **directions et services de l'IUFM**, qui devront progressivement en bénéficier.

III. La formation des collectifs de formateurs et de responsables

1. Le travail d'élaboration d'une réponse à une question de développement engendre en général une arborescence de questions auxquelles il convient alors de répondre. Pour certaines de ces questions « intermédiaires », des **réponses ont été produites ailleurs** (dans l'univers des institutions de recherche-développement en matière d'instruction publique), dont, en outre, la production *ab ovo* excède de manière sensible les capacités de l'équipe de développement concernée.

² Il peut s'agir par exemple de la mise en forme écrite d'un cours, à des fins de publication.

2. Dans un tel cas, et sauf exception, il serait déraisonnable de la part de cette équipe de reprendre *ab initio* la production de la réponse utile, du moins sans modification préalable des conditions de production en son sein. Il convient alors plutôt que l'équipe – de classe, de filière, etc. – envisage, dans son projet de développement, un ***moment formateur spécifique*** permettant de diffuser en son sein les connaissances nécessaires.

3. Comme dans le cas du développement en général, on distinguera en ce cas trois niveaux d'activité de formation.

Le niveau 1 est celui de l'activité de développement elle-même, qui engendre et impose des questions inédites (pour l'équipe, ou pour certains de ses membres au moins), auxquelles l'équipe construit une réponse à partir de matériaux (techniques, technologiques, théoriques) soit disponibles, soit qu'elle se rend disponibles ***par un travail de formation approprié***. Cette ***formation intégrée*** à l'activité de développement est une condition essentielle de la réussite du projet de développement.

Le niveau 2 est celui de la ***formation d'accompagnement***, portant sur des questions soulevées par le projet de développement, mais hors de portée de la seule formation intégrée. Une telle formation se concrétise, sur une période de quelques mois, en une série de réunions de travail spécifiques réunissant, sous la direction éventuelle d'un formateur extérieur, quelques personnes, engagées ou susceptibles de s'engager dans l'action de développement à l'origine de la formation.

Le niveau 3 est celui du ***stage de formation***, qui porte sur des ***questions fondamentales***, auxquelles la mise en place d'une réponse bien partagée au niveau visé (classe, filière, DFR, IUFM) paraît commander le développement souhaité d'un ou plusieurs ***collectifs de formateurs et de responsables***. Un tel stage doit atteindre une taille critique idoine, non pas d'abord pour des motifs de bonne gestion des moyens financiers et autres, mais parce qu'il doit réunir ***l'ensemble du collectif*** au sein duquel le projet de développement prévoit la diffusion des connaissances visées.

IV. Une problématique de développement

1. Les vues précédentes se veulent l'armature d'une problématique de développement à promouvoir au sein de l'IUFM. Elles proposent un ensemble de conditions et de contraintes dont la réalisation commande un développement équilibré et significatif des activités de recherche et de développement.

2. Dans l'effort pour mettre en œuvre cette problématique, ***trois grands obstacles*** doivent être affrontés.

Tout d'abord, s'agissant des activités de ***recherche stricto sensu***, l'obstacle principal est celui, traditionnel, de ***la recherche non finalisée***, qui ne se prétend soumise qu'à la « logique » – acceptée souvent de manière passive – du champ scientifique où elle s'inscrit, et qui se fait parfois un devoir éthique d'ignorer la chaîne des articulations qui devrait exister entre recherche et développement.

Ensuite, s'agissant des activités de ***développement*** elles-mêmes, l'obstacle principal tient dans un déséquilibre de l'investissement des trois niveaux distingués plus haut. Dans un sens,

ignorant les niveaux 2 et 3, on agira *comme si tout pouvait se régler au niveau 1*, celui du « corps à corps » quasi quotidien avec les formations et leur développement. En sens inverse, oubliant le caractère indépassable de l'investissement au niveau 1, on cèdera à l'illusion que *tout pourrait se régler au niveau 3*, celui des groupes de développement, avec pour conséquence une pléthore de tels groupes, pour lesquels la tentation est alors grande de s'affranchir ou du moins de s'éloigner des problèmes concrets à résoudre.

Enfin, s'agissant des activités de *formation*, l'obstacle principal réside dans la prégnance de la problématique *individualiste*, qui, privilégiant la formation des individus pris un à un, porte à méconnaître qu'il est crucial, non tant de former des formateurs, que de *former des collectifs* de formation (ou de responsables), ce qu'on doit faire trop souvent à partir de regroupements d'individus qui, si talentueux soit-il, se trouvent réunis au gré de décisions indifférentes aux problèmes que ces collectifs auront à affronter en tant que tels.